



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187887

VALABLE JUSQU'AU 09/10/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/03/1986

Forme juridique : SACA

Capital : 24 540 956

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NANTERRE 334873726

Siret : 334 873 726 02615

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2101520

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H42983E 1254000/ 002 122413

Assurance Responsabilité Civile :

BHEI 48-ECA-003711-01

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PROXISERVE (AGENCE)

Sigle : PROXISERVE

3 RUE LOUIS ARMAND

ZAE

95130 LE PLESSIS BOUCHARD

Téléphone : 01 84 92 03 00

Fax : 01 42 03 70 20

Portable : 06 18 62 78 25

Site Internet : www.proxiserve.fr

E-mail : jbarbe@proxiserve.fr

Responsabilité légale :

MELOU BENEDICTE PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/09/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/09/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	18/01/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/01/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/09/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE PARIS  
20 BIS RUE BOISSIERE  
RDC  
75016 PARIS CEDEX 16

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.